



Stéphane Ravaille
Professeur Agrégé Économie Gestion
Président UTL34

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'UTL34 1 décembre 2018

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 1 décembre 2018 au centre Ulysse à Lamalou les Bains devant 442 membres présents ou représentés.

La séance est ouverte à 10h15.

Monsieur S. Ravaille préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur J.M Boulmier présente le bilan financier en sa qualité de Trésorier de l'association.

Monsieur S. Giordano rapporte ses observations en sa qualité d'expert-comptable missionné pour vérifier les comptes présentés par l'association

Madame M. Jégat est chargée du PV de cette AG en sa qualité de secrétaire de l'association.

Mr Ravaille remercie le Maire de Lamalou, que Mme Thérèse Picard représente ce jour, pour la mise à disposition gracieuse de cette salle et du matériel de sono. Il tient également à remercier plus particulièrement les membres du CP de Lamalou et sa vice-présidente Mme Gualtieri pour l'organisation matérielle de cette assemblée.

Après avoir constaté que l'assemblée avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts) qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et que le nombre de pouvoirs est illimité (Articles 7 et 9), Monsieur Ravaille déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur les points suivants :

1 - Rapport moral du Président exercice 2017-2018

RAPPORT MORAL est annexé à ce PV

Il concerne la période du 01/09/2017 au 31/08/2018, les événements récents n'y sont donc pas.

Le président présente et détaille son rapport moral à l'aide d'un support vidéo projeté sur grand écran

Il est présenté à l'AG au nom du CA

Après avoir constaté qu'aucune question portant sur ce rapport n'ait été posée et que l'activité 2017-2018 de l'association est conforme à son objet social

► Le rapport moral de l'exercice 2017-2018 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés à l'AG

2- Rapport financier du trésorier exercice 2017-2018

RAPPORT FINANCIER est annexé au PV de l'AG.

Il concerne la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les éléments financiers ainsi que le rapport sans observations de l'Expert -Comptable AUGEFI mandaté par l'UTL 34 sont publiés sur notre site Internet.

Le rapport financier est présenté et détaillé par le trésorier Jean Marc Boulmier, à l'aide du support vidéo.

Monsieur Giordano expert-comptable du cabinet AUGEFI vérifie cette comptabilité en fin d'exercice avec une double mission.

Mission de contrôle avec le regard d'un expert extérieur à l'association

Mission de conseil sans jugement sur l'opportunité des dépenses.

Sa mission de contrôle le conduit à vérifier

- la présentation et mise en forme technique des comptes
- l'exactitude des documents et des pièces comptables (factures, frais de déplacements des professeurs, salaires des 3 employés...)

Quelques remarques de conseil :

Il faut une double signature sur les chèques émis de plus de 20€

Certains intervenants oublient des infos importantes sur les factures et sur les notes de frais

Attention aux avances exceptionnelles sur frais

Le logiciel utilisé pour la comptabilité est conforme à ce qui est demandé par l'administration fiscale

Le patrimoine de l'association est de 76 000€

La subvention à caractère social a été en partie utilisée ; il reste un solde à dépenser de 975 €.

► Les comptes sont validés par l'expert-comptable et l'attestation de validation ne comporte aucune observation

► Le président de l'UTL rappelle que

Cette validation des comptes n'est pas obligatoire pour notre association, mais qu'elle assure adhérents et gestionnaires responsables de la transparence des comptes de l'association.

Proposition pour l'affectation de la perte comptable 2017-2018

→Le Président, après avoir entendu le rapport financier et suivant en cela les recommandations de Monsieur l'expert-comptable, propose à l'Assemblée d'affecter la perte d'un montant de 3198,43€ au fond de réserves de l'association

► VOTE du rapport financier dans sa totalité et de l'affectation de la perte 2017-2018

► La totalité du rapport financier de l'exercice 2017-2018 est approuvée par vote à l'unanimité des voix ainsi que l'imputation de la perte 2017-2018 de 3198,43 € sur le fond de réserves de l'association

3- Vote de l'AG sur les cooptations au CA

Les cooptations sur l'exercice 2017-2018 et les plus récentes sur 2018-2019

Mme MARTINEZ Rita	sur le site de SETE	comme membre du CP et du CA
Mr CHIGNOLI Luigi	sur le site de TOURBES	comme membre du CP et du CA
Mr GUYON Robert	sur le site de MEZE	comme membre du CP et du CA
Mr COMELLAS Patrick	sur le site de MEZE	comme membre du CP et du CA

► La cooptation de chacun de ces membres est validée à l'unanimité par l'AG

4- Bilan des CET et des cours de langues

Par suite des nouvelles règles définies et appliquées à cette rentrée 2018-2019

Cours de Langues : Tout s'est bien passé à la rentrée et de nombreux cours ont même pu commencer courant octobre dès que les professeurs ont constitué leurs groupes de niveaux

Cours à effectifs tendus : La gestion a été un peu lourde pour les vice-présidentes pour organiser les tirages au sort pour les cours de Yoga (30 étudiants par cours) et les 4 cours de psychologie (25 étudiants/cours) Pour ces cours de psycho les étudiants ont dû assumer leur choix de s'être inscrits en même temps pour les tirages au sort à Sète et sur Frontignan (à revoir l'an prochain)

Pour contenter le plus d'étudiants possible, on a organisé des cours tous les 15 jours (ex : le yoga, le stretching)
Merci aux professeurs qui ont accepté de faire des cours en plus (Anglais à Sète, Dessin à Sète.)

5- INFORMATIONS du Président

➤5-1 Départs de 2 enseignants de géopolitique, Mr De Velder et Mr Fénergy :

-- Mr Ravaille conscient du trouble et du manque que peuvent ressentir les étudiants en géopolitique des 3 sites concernés devant cette annonce brutale de leurs professeurs, tient à expliquer ce qu'il connaît en tant que président de cette situation.

« J'ai eu M De Velder en entretien téléphonique qui m'a donné les raisons de ce départ. Celles-ci sont très personnelles et différentes pour chacun d'eux mais tout à fait respectables. J'ai eu connaissance de cette décision début décembre. »

On me dit qu'une pétition a été écrite et signée par tous leurs étudiants pour demander qu'ils continuent à dispenser leur cours jusqu'à la fin de l'année universitaire et je puis vous assurer que je m'en réjouis car moi aussi, je souhaiterais qu'ils décident de continuer leurs cours de géopolitique comme ils avaient commencé en ce début d'année 2018-2019. »

-- Mr Ravaille donne la parole à un étudiant Mr Clapies, à la suite de la demande par mail de ce dernier, de pouvoir intervenir à ce sujet en AG.

Mr Clapies est porteur d'une lettre signée par tous les étudiants des cours de géopolitique des sites de Mèze, Tourbes, et Agde. Il lit cette lettre des étudiants qui demandent que ces cours puissent continuer jusqu'à la fin de l'année universitaire et interpelle le Président à ce sujet.

--Le Président comprenant la démarche des étudiants, indique qu'il souhaite voir ces deux enseignants rester à l'UTL34 mais qu'il ne peut pas aller au-delà des arguments personnels qui ont été exprimés.

Mr Ravaille tient à informer que Mr De Velder lui a dit qu'il continuerait à donner des conférences à l'UTL, ce qui montre bien la bonne entente et le bon état d'esprit.

Le Président tout en regrettant leurs départs, les remercie chaleureusement au nom de l'UTL et rappelle qu'il leur a accordé toute sa confiance, et qu'ils sont appréciés de tous les étudiants pour leur enseignement de qualité.

Il remercie plus particulièrement Mr De Velder, professeur agrégé, qui depuis plusieurs années malgré son activité professionnelle s'est investi dans l'UTL.

➤5-2 La Fête de l'UTL 2019 exceptionnellement annulée

« C'est le cœur triste que je viens vous annoncer que pour cette année universitaire, il n'y aura pas de fête de fin d'année en 2019. »

« Au mois d'Octobre 2018, la Mairie de Frontignan nous a signalé que la France ayant retenu la date du 26 Mai 2019 pour procéder aux élections européennes, non seulement la salle de l'aire ne pouvait plus être mise à notre disposition (c'est un bureau de vote) mais que les équipes municipales qui d'habitude nous apportent aides et matériels (tables, chaises) n'étaient plus disponibles.

Nous avons tenté de trouver une solution de secours mais n'avons pas trouvé de solutions satisfaisantes, sachant que toutes les communes doivent organiser les élections européennes sur leur territoire.

Les quelques dates disponibles étaient soit trop tôt en Mai voire Avril (avec de sérieux problèmes d'organisation pour nous) soit trop tard en juin.

J'ai dû me résoudre à proposer au CA de suspendre pour cette année la fête 2019. C'est donc en 2020, toujours à Frontignan, que se tiendra la nouvelle Fête.

La commission des fêtes réfléchit à maintenir en l'état cette organisation sur la journée, ou à modifier voire changer le déroulement de la fête. Le moment venu, je reviendrai vers vous pour connaître votre avis. »

Assises de l'UFUTA :

Cette année 2018-2019 est importante pour l'UFUTA avec les Assises d'Ivry organisées tous les 3 ans.

Les assises 2019 se tiendront du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2019 à Évry sous le haut patronage de Madame Frédérique VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

C'est donc à l'UTL d'Essonne qu'est confiée l'organisation de ces assises les 12-13-14 juin 2019

Ces rencontres nationales périodiques organisées par l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA) ont pour but d'offrir aux participants un lieu de rencontre, d'expression et d'échanges.

Ce sont des lieux de rencontre et donnant l'occasion de valoriser une zone académique différente autour d'une Université-mère et de proposer des rencontres entre UTA éloignées entre les adhérents donc d'offrir l'occasion d'étendre le réseau des relations et d'échanges pour chacun.

► **Le thème choisi : « Culture, progrès sans frontière : un enjeu majeur de la société »**

Le sujet proposé est d'une ambition débordante avec ses trois mots-clés : culture, progrès et frontière, qui ont suscité tant de questionnements et de polémiques, et continuent de le faire.

A ce jour, un seul de nos professeurs de l'UTL34, Mr Nigoul, a répondu à l'appel de l'UFUTA pour proposer une conférence autour de ce thème.

Le partage des conférenciers entre les UTL de l'UFUTA est actif

2 ou 3 professeurs de l'UTL 34 ont proposé des conférences via l'UFUTA vers d'autres UTL

L'UTL34 retiendra un ou deux conférenciers proposés via l'UFUTA

Dossier pour la protection juridique des voyages ou sorties proposés par les UTL adhérentes à l'UFUTA à leurs adhérents

En cours d'instruction. Mr Ravaille espère pouvoir apporter une solution rapide à ce problème pour l'UTL34

➤5-4 les projets de voyages et sorties 2019

Mr Sanchez décline rapidement les 2 calendriers de sorties et voyages proposés aux adhérents de l'UTL ou du CLUB, par nos prestataires professionnels pour l'année 2018-2019 (cf. : le site de l'UTL34).

Restent à prendre en compte quelques voyages non complètement finalisés en Grande Bretagne ou USA avec l'accompagnement bénévole de Mme Fournier professeur d'anglais. Ils seront très prochainement mis en ligne sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, sans autres questions diverses, la séance est levée à 12h45

La secrétaire
Michèle Jégat

Le trésorier
Jean Marc Boulmier

Le président
Stéphane Ravaille

Pièces annexées au PV :

Annexe 1 : Rapport moral du président + bilan des activités du Club

Annexe 2 : Rapport financier du trésorier



Rapport moral du président (exercice 2017-2018) Mr Stéphane Ravaille

Il concerne la période du 01/09/2017 au 31/08/2018, les événements récents n'y sont donc pas.

En introduction de ce rapport moral, je rappellerai 4 points qui me paraissent essentiels car ils définissent les particularités de notre UTL34 :

1 - Localisation géographique

Que les anciens ne m'en veuillent pas, je souhaite commencer par rappeler les particularités géographiques de notre association.

L'UTL34 est répartie sur **6 villes centres et 3 annexes**. Mais c'est **une seule Association. Cette Association vous appartient, elle nous est commune** : Les villes centres sont : Agde (annexes de Marseillan et Vias), Frontignan (annexe de Balaruc les bains), Mèze, Sète, Tourbes et Lamalou.

2- Total bénévolat des professeurs à qui nous devons rendre un vibrant hommage

3- Faiblesse de notre cotisation, liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif. Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre association. Elle est de 135€ par an.

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **nos cours sont réservés à nos adhérents**. La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturel et normal que des contrôles soient faits à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir une atteinte quelconque à votre dignité, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. Je demande la collaboration de tous car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président. Je sais pouvoir compter sur vous.

Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et / ou de votre Vice-président(e)

4- Bénévolat total de l'ensemble des personnes membres du CA et des Conseils de proximités. L'ensemble des membres du CA et des Conseils de proximité se mettent en 4 pour **vous** faciliter la vie dans notre association. Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi je demande à chacun d'avoir bien conscience que ce sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les. Je vous demande de les applaudir, ils le méritent.

Comme chaque année pour ceux qui suivent cette AG, je souhaite diviser ce rapport moral en 4 grandes parties. De l'année 2017-2018 je voudrai vous présenter les éléments suivants :

I- Au niveau de l'administration de l'Association

1.1 Modification au CA et bureau

Renouvellement du CA et bureau par l'AG de décembre 2017 et vote des adhérents.

Mme Boulmier est nommée par le CA VP aux études. Elle a en charge les professeurs

M Marchini est nommé 1^{er} VP.

Cooptation de Mme BOUSSARDON– Nommée VPA Mèze.

Cooptation de M Robert GUYON

Démission de Mme Boussardon, Mme Tschirart (VPA Tourbes) et M Tsouladze (représentant des professeurs).

1.2 Modification du siège :

6/11

Conformément à l'article 2 du RI, on peut modifier l'adresse du siège dans la commune, sur avis du CA, sans consultation de l'AG. À la suite de la demande urgente en juillet de la Municipalité d'Agde que le Siège de l'UTL puisse quitter les lieux occupés au 22 rue Hoche pour le début septembre, le Siège de l'UTL 34 s'est installé provisoirement dans la salle de l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde.

1.3 Mise en place de commissions :

➤ Commission Cours à Effectifs Tendus (CET) :

Exposé des motifs et de la démarche par le Président : Cette année pour la première fois la gestion des cours à effectif limité a généré des problèmes importants (à Sète et à Frontignan) « Quand on était 800 adhérents, il n'y avait pas de problèmes ! Les cours étaient ouverts à tous les étudiants quel que soit leur site d'inscription et les salles de cours n'étaient pas surchargées sur le plan pédagogique ou sécuritaire.

Mais l'effectif global de l'UTL a grossi et depuis 2 à 3 ans, nous avons été amenés à limiter de plus en plus l'effectif de certains cours, refusant donc à des étudiants de participer à certains cours. Il fallait organiser ces restrictions, mettre en place les éléments dans le RI de l'association pour que les adhérents sachent qu'ils seront tous soumis à la même règle. C'est ce qu'a fait la commission CET et je tiens à remercier l'ensemble de ses membres. Cela a débouché sur une modification du R.I. et une mise en œuvre de ces règles dès septembre 2018.

➤ Commission Conférences :

Elle a été placée sous la vice-présidence de M MARCHINI qui a commencé par un travail d'audit et je tiens à le remercier chaleureusement pour l'ensemble de ses travaux.

La commission conférences a établi des protocoles, des propositions qui nous guideront les années futures. Merci à tous ses membres.

Un point à préciser : Les professeurs de l'UTL interrogés sur la possibilité de se voir rémunérer lorsqu'ils font des conférences à l'UTL ont choisi de rester dans le bénévolat. Certains ayant déclaré : « *Le bénévolat des professeurs est la marque de l'UTL34 et nous y sommes attachés.* »

1.4 Nomination de deux membres d'honneur : Mme TUSO et de Mr FRAYSSINET ont été nommés MEMBRES d'HONNEUR de l'UTL34 par le CA compte tenu des services rendus.

1.5 Modifications du R.I. :

Le CA a modifié le R.I. :

- Au niveau de la charte des Conseils de Proximités pour mieux tenir compte de la réalité
- Au niveau du R.I. lui-même en ajoutant le rôle des Vice-Présidents adjoints
- Au niveau du RI pour tenir compte des CET et des problèmes des cours de langue
- Enfin une charte des conférences a été créée pour donner suite aux réflexions de la commission conférence.

1.6 Poursuite de la politique d'investissement pour un montant total de : 4 700 € (montant arrondi) Cf Rapport financier

1.7 Divers

- ✓ Le bureau s'est réuni en session disciplinaire et a prononcé une exclusion.
- ✓ Le CA a tiré au sort les lieux des 3 prochaines AG : 2018 (Lamalou – vous le constatez ce jour) 2019 (Sète) – 2020 (Agde – année de renouvellement du CA).
- ✓ Nous réfléchissons à la problématique des voyages et sorties en lien avec l'UFUTA (Pour le moment l'UTL34 n'est pas organisateur de voyages)
- ✓ Nous avons tenté une expérience en permettant les inscriptions dès le mois de Juin, expérience que nous renouvellerons dès cette année.
- ✓ M Barale a modifié et amélioré notre site internet dans son fonctionnement interne et administratif permettant une meilleure gestion de l'UTL. Je tiens à le remercier très chaleureusement.

II – Au niveau des adhérents

7/11

Merci à Mme Boulmier VP aux études qui a établi les emplois du temps et géré l'ensemble du corps professoral de l'UTL34

A – Les Professeurs

1 Départ et **Aucune arrivée** Soit un total de **57 professeurs**

Les départs et arrivées postérieurs au 31/08/2018 seront intégrés au rapport moral 2019

B – Les étudiants

Augmentation qui compense à une unité près la diminution constatée l'an dernier. :

1 119 étudiants (1 093 étudiants l'an passé) + **57** professeurs (contre 58 l'an passé) + 13 membres d'honneur (11 l'an dernier) **soit 1 162** (1 189) **Adhérents**. → (Augmentation de 2,23%)

C – Les mémoires

Un mémoire avec l'Atelier écriture autour de Mme Costes

III – Les Activités

➤ Le Club de l'UTL34 : BILAN établi par Mr Sanchez Vice- président du CLUB

→ Voir le bilan détaillé des activités 2017-2018 annexé au rapport moral du président

A l'issue de ce rapport détaillé, Mr Ravaille remercie chaleureusement Mr Sanchez aidé des membres des deux commissions pour le travail efficace et les nombreuses activités culturelles et conviviales proposées qui contribuent à développer ce CLUB et attirer d'éventuels nouveaux étudiants à l'UTL.

➤ Fête de fin d'année à Lamalou les bains : Très réussie. Bravo à la commission des fêtes !

Les représentants de l'UFUTA ont été enchantés

Félicitations tout particulièrement à Mme GUALTIERI et à son équipe.

Bilan Fête Lamalou (en €)

Éléments	Montants	%
Cadeaux	848,00 €	10,83 %
Repas (330)	5 315,79 €	67,91 %
Théâtre + sono + pers	553,94 €	07,07 %
Animations	750,00 €	09,58 %
Divers	361,71 €	04,61 %
TOTAL	7 829,44 €	

➤ Fêtes de la convivialité

Galette des rois, pot de bienvenu, repas offert aux professeurs, sont les activités qui entrent dans cette catégorie.

➤ Les Conférences

Merci aux conférenciers

IV Communication et extérieur

➤ Communication externe

Rencontre avec le Maire de Lamalou (pour la préparation de la fête). Rencontre avec le Maire de Sète (nouvelle Salle au Palace – Projet de nomination de la salle du nom de Pernelle Christol ancienne VPA de Sète)

Les Vice-présidents, chacun sur le site respectif, ont été amenés à rencontrer les Maires des Villes en mon nom et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'ils détiennent. Je les remercie

➤ Communication interne

Une plaquette papier distribuée aux adhérents – un triptyque - le Site internet

Publication sur Internet des PV du CA et des ordres du jour des CA

AGO à Paris en juin 2018 à la Cité des Sciences sous ma présidence. Mise en place du projet UFUTA ambition 2020. Le partage des conférenciers est opérationnel. Il appartiendra à l'UTL34 de faire venir des conférenciers de l'UFUTA. (Plus d'une cinquantaine de propositions à ce jour)

En conclusion de ce rapport :

« Je remercie très chaleureusement l'ensemble des personnes membres du CA pour m'avoir aidé tout au long de cette année universitaire 2017/2018 dans la conduite des affaires de notre association. Leurs conseils et avis sont précieux. Leur dévouement est exemplaire. »

ANNEXE au point III du Rapport moral : les activités du CLUB

Bilan des activités du CLUB de L'UTL exercice 2017-2018

Par Mr Gilbert Sanchez, Vice-président du CLUB et ses commissions « Voyages et Sorties

« Permettez- moi Mr le président d'entamer et de finir ma prise de parole par des remerciements :

En effet, je souhaite remercier la cinquantaine d'étudiants qui viennent assidument assister à mes cours d'espagnol à Lamalou en l'absence momentanée de mon collègue Mr Diaz que je remplace et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Je souhaite aussi remercier toutes et tous qui ont participé aux sorties et voyages 2017-2018 proposés aux étudiants de l'UTL et adhérents au Club de l'UTL

Je remercie tous les membres de « mes » deux commissions pour leur engagement et leur dévouement, tous les membres du CA qui nous font confiance dans nos propositions du CLUB.

Merci enfin à Olivier Barale pour son efficacité quant à la mise en ligne sur le site de nos informations »

Informations générales :

- 1- **L'UTL et son CLUB ne sont pas à ce jour, organisateurs des voyages et sorties** et donc en l'absence d'assurance et immatriculation officielle, l'UTL fait appel à des prestataires organisateurs professionnels de ces prestations proposées aux étudiants UTL et adhérents club
- 2- **Pour participer à ces activités** (sorties et voyages) il faut être soit adhérent étudiant à l'UTL soit adhérent au CLUB (cotisation de 10 euros/an)

Pour l'année 2017-2018 le Club a regroupé 100 adhérents dont 80 payants en 2017-2018 (20 ayant payé d'avance fin 2016-2017)

Au moins, un représentant CLUB ou/et Voyage dans chaque site auquel vous pouvez vous adresser

Une adresse internet pour le CLUB : clubutl34@gmail.com

Un planning annuel des sorties et un planning des voyages avec les référents (et leurs coordonnées) responsables vis-à-vis des prestataires organisateurs des voyages ou sorties

Sur le site internet de l'UTL : Deux rubriques (CLUB pour les sorties) et (VOYAGES) sur le site internet pour les informations sur chaque activité proposée au fil de l'année

3- Les voyages réalisés en 2017-2018

06-01-2018 : 25 participants pour la fête des rois mages à Barcelone (2eme édition) avec G. Sanchez

11-02-2018 : 38 participants Venise pour le carnaval 2018 avec Richard Clapies

14-04-2018 : 36 personnes Andalousie (sud-ouest) (Cordoue-Séville-jerez-Cadix-Alcoy) avec G. Sanchez

18-04-2018 : 38 participants : la Sicile en bateau avec Kris Manfredi

05-06-2018 : 37 personnes Voyage en Sicile « terre d'Art » Avec Mme Pla Lopez

25/06/2018 : 37 personnes Madrid et la route des Châteaux avec G. Sanchez

06/2018 : 38 participants séjour linguistique : l'Irlande chez l'habitant avec Mme Fournier

14/09/2018 : La Galice et Saint Jacques de Compostelle

4- Les sorties réalisées en 2017-2018 :

Le 20-01-2018 : Airbus à Toulouse (le site et le musée de l'aviation 48 pers.
 Le 10-02-2018 : Llivia (visite du musée, de l'église, gastronomie à l'ambassade de Llivia) 45 pers.
 Le 24-03-2018 : ALBI (sa cathédrale, son musée Toulouse Lautrec) 45 pers.
 Le 05-05-2018 : Croisière sur le CANAL du MIDI 103 pers.
 Une sortie à l'ILLUSTRE THEATRE de Pézenas pour écouter Tom TOREL dans un registre de variété 37 pers.

5- Bilan et conclusion sur le CLUB

266 personnes ont participé aux 5 sorties, 283 participants aux voyages

« Les commissions Club(sorties) et Voyages vont fusionner à ma demande en 2018-2019 pour limiter le nombre de réunions et les frais de déplacements des membres, ces deux commissions pouvant ainsi gérer plus harmonieusement le calendrier des sorties et voyages, les coûts des prestataires et les contraintes rencontrées dans ces projets ».

« Le CLUB de l'UTL s'appliquant dorénavant à anticiper le calendrier de ses propositions en vous le présentant dès la rentrée universitaire sur le site de l'UTL et par voie d'affichage dans les sites, il vous demande d'une part d'être réactifs en consultant le site internet de l'UTL pour vous informer et d'autre part afin d'éviter les défections de dernière minute qui risquent d'annuler un projet en cours, il vous sera probablement demandé un acompte dès l'inscription à ces voyages»

ANNEXE N°2 au PV de l'AGO 2018



Il concerne la période du 01/09/2017 au 31/08/2018

La cotisation était de 135 euros en 2017-2018.

Il y a eu une très légère augmentation des adhésions : 1119 (1093 en 2016-2017) (+2,23%)

Les recettes ont donc légèrement augmenté (+2,4%)

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9,9%

Les investissements ont diminué de 65%

La trésorerie est stable (+89,63€)

La réserve est suffisante (environ = 6 mois de fonctionnement)

1° Les recettes : 152 666,71€

Adhérents	:	150 630,00 € (1119 adhérents payants)
Participation CG	:	435,00€
Intérêts financiers	:	489,21 €
Dons et libéralités	:	135,00 €
Club UTL34	:	830,00€ (83 membres)
Produits exceptionnels	:	147, 50 €

2° Les dépenses : 153 331,23€

2.1 Dépenses d'investissements : **4734,46 €**

Éléments	Montants
Informatique et AV	2381,87€
Mobilier général	2268,59 €
Caution immobilière (Sète)	84,00€
Total	4734,46€

(Pour les décors théâtre)

2.2 Charges de fonctionnement : 148 596,77 €

A = Administration : 20552,09 €
D = Divers : 23855,81€
E = Enseignement : 84525,43€
R = Relation Publique : 19 663,44€

2.3 Récapitulatif des charges et comparaison avec 2016-2017

	Budget Réel 2016 /2017	En %	Budget Réel 2017 /2018	En %
A	16 157,68 €	11,84 %	20 552,09 €	13,83%
D	22 411,57 €	16,43%	23 855,81 €	16,05 %
E	75 658,20 €	55,46 %	84 525,43 €	56,88%
R	22 189,99 €	16,27%	19 663,44€	13,24 %
TOTAL	136 417,44€	////////////////	148 596,77€	////////////////

3° Les comptes de trésorerie et variation

	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
Solde au 31/08/2017	2149,88	611,82	75 000,00	77 761,70
Solde au 31/08/2018	51750,30	665,11	25 435,92	77 851,33
Variation de Trésorerie				+89,63

4° Vérification de trésorerie

Recettes	152 666,71 €
Dépenses	153 331,23 €
Déficit	- 664,52 €
Retraitements (N-1) et N	+754,15 €
Trésorerie	+89,63 €

5° Éléments comptables

Produits	152 666,71 €
Charges Hors Amortissements	-148 596,77 €
Dotations aux Amortissements	-7 268,37 €
Perte association	3 198,43€

Le Président constate que la perte comptable est plus faible que la dotation aux amortissements
Notre matériel vieillit on met donc de côté comptablement une dotation pour le remplacer.

Le patrimoine de l'association est de 76 000€

La subvention à caractère social du CG a été en partie utilisée ; il reste un solde à dépenser de 975 €.

► Les comptes sont validés par l'expert-comptable et l'attestation de validation ne comporte aucune observation

Proposition pour l'affectation de la perte comptable 2017-2018

→Le Président, après avoir entendu le rapport financier et suivant en cela les recommandations de Monsieur l'expert-comptable, propose à l'Assemblée d'affecter la perte d'un montant de 3198,43€ au fond de réserves de l'association

VOTE du rapport financier dans sa totalité et de l'affectation de la perte 2017-2018

► La totalité du rapport financier de l'exercice 2017-2018 est approuvée par vote à l'unanimité des voix ainsi que l'imputation de la perte 2017-2018 de 3198,43 € sur le fond de réserves de l'association